

# AVIS DE LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO AUX CLIENTS D'HYDRO HAWKESBURY INC.

## Hydro Hawkesbury Inc. a déposé une demande d'augmentation de ses tarifs de distribution d'électricité et de ses autres frais.

### Apprenez-en plus. Donnez votre avis.

Hydro Hawkesbury Inc. a déposé une requête auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario en vue d'obtenir une augmentation de ses tarifs de distribution d'électricité entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Si la demande est approuvée, les consommateurs résidentiels moyens d'Hydro Hawkesbury Inc. verront leur facture mensuelle moyenne augmenter de 0,15 dollar. Les autres clients, y compris les entreprises, pourraient également être concernés.

Hydro Hawkesbury Inc. a également déposé une demande de modifications de ses autres frais, notamment les frais relatifs au programme microFIT. Nous vous recommandons de vérifier soigneusement cette demande afin de déterminer si vous êtes concernés par ces modifications.

À la demande de la Commission de l'énergie de l'Ontario, la demande de modification d'Hydro Hawkesbury Inc. s'accompagne d'une nouvelle structure de ses tarifs résidentiels.

### LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO ORGANISE UNE SÉANCE D'INFORMATION

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) organise une réunion le 18 septembre 2017, au complexe sportif Robert Hartley, 425 Cartier Blvd., Hawkesbury, Ontario, K6A 1V9 à partir de 19 h (ouverture des portes à 18 h 30) pour vous permettre :

- d'obtenir de plus amples renseignements sur la demande d'approbation des coûts et des tarifs d'Hydro Hawkesbury;
- de découvrir la manière dont la CEO examinera cette demande;
- de vous impliquer et d'apporter des commentaires concernant la demande déposée auprès de la CEO.

### LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO TIENDRA UNE AUDIENCE PUBLIQUE

La CEO tiendra une audience publique afin d'étudier les demandes d'Hydro Hawkesbury. Nous demanderons à la société de justifier la nécessité d'une augmentation tarifaire ainsi que ses autres demandes. Nous écouterons également les arguments des particuliers et des groupes représentant la clientèle d'Hydro Hawkesbury. À l'issue de cette audience, la CEO décidera du bien-fondé d'une augmentation et, le cas échéant, du montant de l'augmentation à venir.

Les distributeurs et notamment Hydro Hawkesbury demandent généralement une révision de leurs tarifs tous les cinq ans. Toute modification des tarifs entre ces intervalles s'effectue en appliquant une formule liée à une inflation et à d'autres facteurs cherchant à favoriser l'efficacité. Vous ne serez peut-être pas informé des futurs tarifs modifiés par l'application de cette formule.

La Commission de l'énergie de l'Ontario est une agence publique indépendante et impartiale. Les décisions que nous prenons visent à servir au mieux l'intérêt public. Notre objectif est d'encourager le développement d'un secteur de l'énergie efficace et financièrement viable, afin d'offrir des services énergétiques fiables à un prix raisonnable.

### INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informé au sujet de cette demande et de participer au processus.

- Vous pouvez examiner la demande d'Hydro Hawkesbury sur le site Web de la CEO dès maintenant.
- Vous pouvez déposer une lettre de commentaires qui sera prise en compte au cours de l'audience.
- Vous pouvez assister à la séance d'information de la CEO (la date, l'heure et l'endroit sont indiqués précédemment) et poser des questions, faire des commentaires et partager vos préoccupations.
- Vous pouvez participer activement au processus (à titre d'intervenant). Inscrivez-vous avant le **11 septembre 2017** faute de quoi l'audience aura lieu sans votre participation et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente affaire.
- Vous pourrez examiner la décision rendue par la CEO à l'issue de la procédure, ainsi que ses justifications, sur notre site Web.

### APPRENEZ-EN PLUS

Les tarifs proposés sont relatifs aux services de distribution d'Hydro Hawkesbury. Ils sont inscrits à la ligne « livraison » de votre facture, l'un des cinq éléments figurant sur votre facture d'électricité. Notre numéro de dossier pour cette affaire est **EB-2017-0048**. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette audience, sur les démarches à suivre pour déposer une lettre, participer en tant qu'intervenant ou pour consulter les documents relatifs à cette affaire, veuillez sélectionner le numéro de dossier **EB-2017-0048** dans la liste sur le site Web de la CEO : [www.oeb.ca/](http://www.oeb.ca/). Pour toute question, vous pouvez également communiquer avec notre centre des relations avec les consommateurs au 1-877-632-2727.

### AUDIENCES ORALES OU AUDIENCES ÉCRITES

Il existe deux types d'audiences à la CEO : les audiences orales et les audiences écrites. Hydro Hawkesbury a demandé une audience écrite. La CEO examine cette demande à l'heure actuelle. Si vous pensez qu'une audience orale est nécessaire, vous pouvez fournir pour cela vos arguments par écrit à la CEO avant le **11 septembre 2017**.

### PRIVACY

*Si vous présentez une lettre de commentaires, votre nom ainsi que le contenu de votre lettre et des documents que vous déposerez auprès de la CEO seront versés au dossier public et publiés sur son site Web. Toutefois, votre numéro de téléphone, votre adresse de domicile et votre adresse électronique ne seront pas rendus publics. Si vous représentez une entreprise, tous les renseignements de l'entreprise demeureront accessibles au public. Si vous participez à titre d'intervenant, tous vos renseignements personnels seront rendus publics.*

*Cette audience sur les tarifs sera tenue en vertu de l'article 78 de la Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario, L.O. 1998, chap. 15 (annexe B)*



Ontario

Ontario Energy Board / Commission de l'énergie de l'Ontario